

En Bref cette semaine

Climatologie

Choux :

Mouche du chou : Amorce du second vol.

Altises : Présence fréquente.

Pigeons : De forts dégâts sur jeunes plantations.

Salades :

Pucerons : Pas de vols.

Noctuelles gamma : Pas de nouvelles pontes observées, vols en cours.

Tip burn : Problème très préoccupant.

Artichaut :

Pucerons : des foyers de pucerons noirs peu nombreux.

Auxiliaires : Apparition des coccinelles.

Mildiou : Fréquence un peu plus grande.

Oignon-échalote :

Mildiou : Présence légère, risque de nouvelles contaminations

Botrytis squamosa : Quelques attaques du feuillage

Ail :

Rouille : Problème bien géré cette saison.

Carotte et céleri:

Mouche de la carotte : Pression faible.

Mouche du céleri : Vol toujours en cours.

Poireau :

Thrips : Emergence 1ere génération d'adulte.

Teigne : Piégeage faible.

Rouille : Risque faible aux jeunes stades.

Courge :

Adventices : A maîtriser rapidement après le-vée.

Informations climatiques :

De forts a coups climatiques dans la semaine passée, Des pluies insuffisantes à compenser les besoins des cultures mais permettant cependant la sporulation et la propagation des mildious.

Pour la semaine à venir pas de pluies significatives, un climat tempéré et des vents modérés qui passent au nord puis à l'est





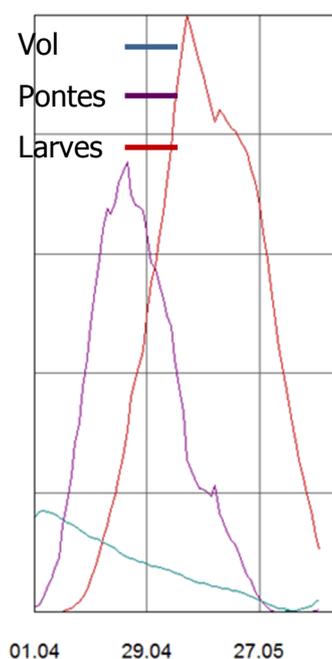
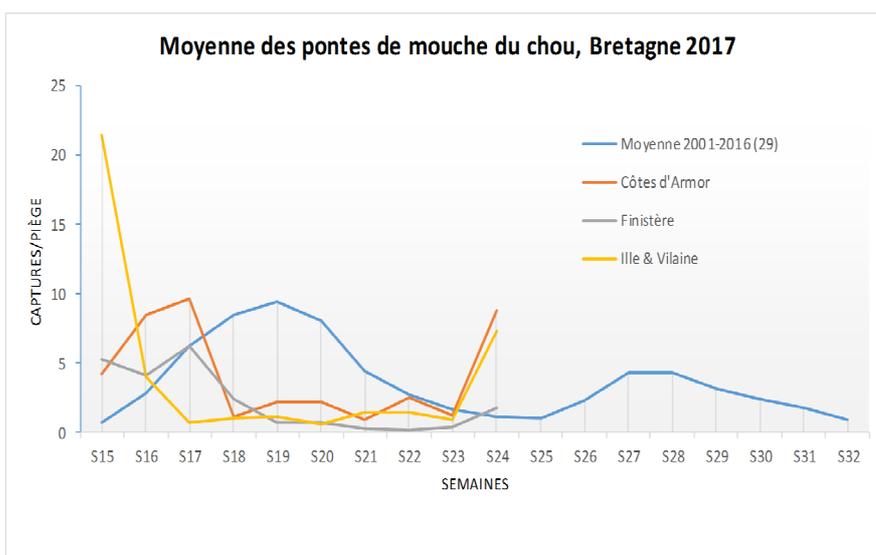
Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Prévision et évaluation du risque : Risque fort



Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution (7 jours)
Côtes d'Armor	6 parcelles	8.8 œufs/piège en moyenne. 1 parcelle au dessus du seuil de 1 œuf/piège/jour. Dégâts de pigeon et de lapins observés.	
Finistère	11 parcelles	1.8 œuf/piège en moyenne. aucune parcelle au dessus du seuil. Des dégâts de pigeons observés sur les parcelles sans canon effaroucheur.	
Ille & Vilaine	5 parcelles	7.3 œuf/piège, 1 parcelle dépasse le seuil de risque.	



SWAT Mouche du chou, St Pol



Choux (suite)

Mouche du chou (suite). Le **deuxième vol est démarré** en accord avec le modèle SWAT. Protection des brocolis et des cultures racines sous un filet insectproof

Altises : Présentes dans 1 parcelle sur 5 dans les parcelles du réseau. Les attaques ont peu de nuisibilité sur les choux et les brocolis. **A surveiller** (Seuil de risque : 1 insecte/feuille sur toutes les plantes de la parcelle).

Pigeons : Les attaques de pigeons concernent 50% des parcelles du réseau dans le Finistère nord, avec des niveaux de dégâts pouvant aller jusqu'à la destruction de 2-3 feuilles sur la totalité des plants. La population de pigeons est très forte cette année.

Noctuelles terricoles (A segetum, A ipsion) : Risque faible

Finistère nord : Les vols enregistrés restent faibles (Pièges à phéromones sur 5 sites).

Cécidomyies (Contarinia nasturtii) : Présence à faible niveau (0.4 mouche en moyenne, présente dans 4 parcelles sur 12 et en diminution)

Salades :

 (8 parcelles suivies)

Tip burn : La nécrose de feuilles du cœur est très fréquente en lien avec de fortes variations climatiques sur des salades très poussantes.

Pucerons : Peu de vols.

Puceron des racines (Penfigus bursarius) : Vol modéré : 5 individus piégés (CATE). Le puceron des racines colonise surtout le système racinaire des endives, et fait parfois baisser le calibre des chicorées.

Noctuelles gamma (Autographa gamma): Vol faible, pas de pontes observées, quelques rares chenilles dans les pommes.

Sclerotinia (S. sclerotiorum et S. minor): Dégâts très faibles (<1%).

Mildiou (Bremia lactucae) : Pas de mildiou dans l'environnement.

Pigeons : Des **attaques importantes** sur les nouvelles plantations. Ces attaques, importantes à cette époque de l'année, correspond aux besoins accrus liés au nourrissage. Les déprédations se réduisent ensuite au moment des moissons.



Ponte de mouche du chou
Photo CA-BZH



Effaroucheur sonore sur salades
(Cris d'oiseaux prédateurs)

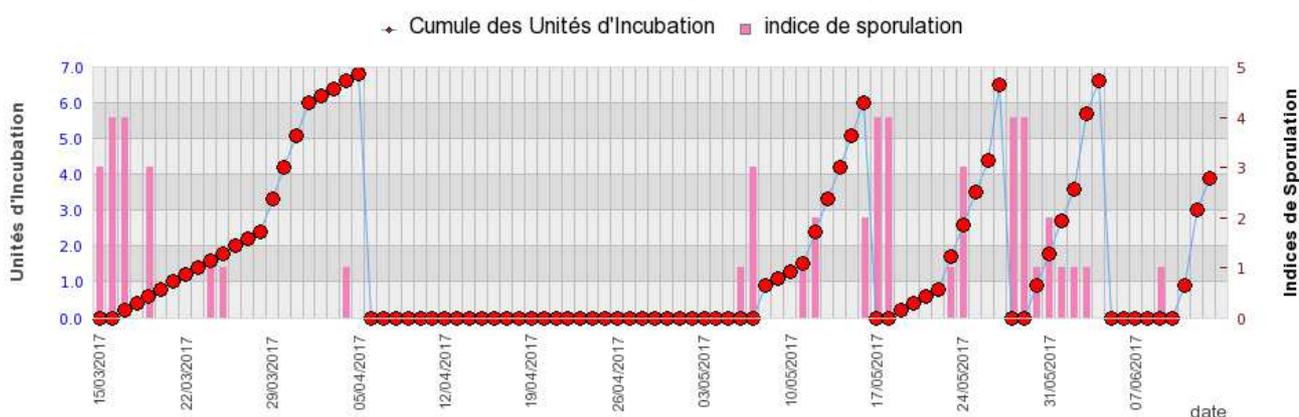
Artichauts

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	5 parcelles fixes	Drageons: présence de pucerons verts et noirs, larves et adultes de coccinelles régulatrices. un peu de mildiou qui sèche avec les conditions météo actuelles. forte présence de limaces sur vieil artichaut.	➔
Finistère	18 parcelles fixes	Présence discrète de différents ravageurs : Pucerons, chenilles, limaces et tipules, mais également d'auxiliaires : Chrysopes, coccinelles, punaises. La graisse est ponctuellement signalée, Quelques parcelles touchées par le mildiou.	➔

Pucerons noirs (*Aphis fabae*) : Des colonies de pucerons noirs sont signalées sur têtes dans les 2 départements producteurs, en général à des fréquences faibles. Les auxiliaires sont peu nombreux.

Mildiou (*Bremia lactucae*): Présence de mildiou sur feuillage dans de nombreuses parcelles. La variété Castel est connue pour sa sensibilité. Les phosphonates de potassium peuvent protéger préventivement les cultures si la pression de la maladie n'est pas trop forte.

Evolution de l'incubation et périodes de sporulations



MILART : Suivi des périodes de sporulations possibles (En rose), ainsi que leur intensité probable (Indice de 1 à 4) et des incubations (points rouges). 1 cycle de la maladie est atteint pour 7 unités d'incubation. 3 cycles successifs sont au minimum nécessaire à l'expression de la maladie.

MILART confirme le risque de mildiou depuis le 2 juin. La petite période sèche enregistrée depuis cette date n'empêche pas l'émission de nouvelles spores dans l'atmosphère qui peuvent trouver des situations favorables pour germer sur du nouveau feuillage.

Echalote et oignon :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	5 parcelles fixes (Echalotes bio)	Végétation saine, la bulbaison est en cours, plusieurs parcelles sont au stade tombaison. 1 parcelle sur 2 touchée par le mildiou en parcelle bio. Un peu de botrytis squamosa sur le feuillage mais peu évolutif	

Mildiou (*Peronospora destructor*) : Risque moyen

la pression mildiou reste assez faible mais les quelques bruines de jeudi 15 peuvent relancer la sporulation des tâches. Le modèle MILONI indique des sporulations quasi quotidiennes. Les dernières contaminations datent du 9/06. Le maintien de l'intégrité du feuillage jusqu'à la tombaison complète est nécessaire pour assurer le rendement

Botrytis squamosa : Risque moyen

Observation de symptômes typiques sur plusieurs parcelles d'échalotes, assez avancées en maturité :

Petites taches rondes à ovales, sur le pourtour et la pointe des feuilles âgées. Le développement de la maladie est liée au temps doux et humide et peut provoquer, dans les cas les plus graves, des dessèchements du feuillage.

Ail :

Rouille (*Puccinia allii*) : Risque moyen

Sortie des hampes en cours, la rouille est généralement bien maîtrisée.



Echalote : Stade fin grossissement des bulbes et début tombaison.

(Photo CA BZH)

Carotte & Céleri :

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) : Vol en cours

Le niveau de vol est stable dans le Finistère et en légère baisse en Ille et Vilaine. La mouche pond des larves mineuses qui provoquent le dessèchement du feuillage. Il est conseillé de garder les parcelles bâchées. Pas de seuil de risque défini car trop dépendant du stade de la culture et de la destination.

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution (7 jours)
Finistère	5 parcelles fixes	Kerema : 0.4 , Carantec 2.2 , Santec bois : 0.2 , Cleder : 3 , Lanhouarneau : 0 .	➔
Ille & Vilaine	8 parcelles fixes	St Suliac (bio): 4.5 , St Jouan (Bio) : 3.75 , St Méloir : 1.5 , St Malo (L) : 0.25 , St Coulomb: 1.5 , St Me loir (LP) : 5 , Cancale 3.75 , Parame : 1.25 Pleurtuit : 2	➔

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : Vol faible ou nul

(Seuil de risque : 1 mouche/plaque/semaine)

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution (7 jours)
Morbihan	3 parcelles fixes	Carnac 0 mouche/piège, Sulniac : 0.3 , Plouhinec 0.25	➔
Finistère	3 parcelles fixes	Kerema : 0 , Carantec 0 , Santec bois : 0 , Cleder: 0 , Lanhouarneau : 0	➔
Ille & Vilaine	9 parcelles fixes	St Suliac (bio): 0.25 , St Jouan (Bio) : 1 , St Méloir : 0.25 , St Malo : 0.5 St Coulomb: 0.25 , St Me loir (LP) : 1 , Cancale 1.25 , Parame : 0.75 , Pleurtuit : 5.5	➔



Mouche de la carotte Paimpol, simulation SWAT

Pas de reprise du vol dans le Morbihan et le Finistère, le vol reste assez élevé en Ille & Vilaine.

Poireau :

Thrips (*Thrips tabaci*): Risque faible

Le thrips provoque des dégâts par ses pontes et les piqures qu'il provoque sur le feuillage. Lorsque les populations sont importantes, on observe des plages blanches constitués de petits points. Le parage augmente alors fortement.

Mise en place d'un suivi par pièges chromatiques pour surveiller les vols (Seuil retenu 10 thrips/plaque/jour). Pas de thrips observés. Le modèle thrips INOKI indique l'émergence probable d'adultes de 1^{ere} génération autour du 26 juin. (Somme de températures >12°=330° jours).

Pas de dégâts observés sur le terrain.



Dispositif de suivi des thrips sur poireau,
Photo CA BZH (Photo CA BZH)

Teigne (*Acrolepiopsis assectella*): Risque faible

Mise en place du suivi des teignes par phéromones. Niveau très faible des piégeages. (1 teigne capturée sur les 3 pièges installés dans le Finistère)



Dispositif de suivi des teignes (ici sur oignon)
(Photo CA BZH)

Rouille (*Puccinia porri*): Risque faible

Le modèle Rouille du poireau (INOKI) indique des contaminations potentielles depuis le début juin. Les stades sont cependant peu avancés, le risque de rouille demeure faible. Pas d'observations.

Courges :

Les implantations sont en cours d'achèvement :

Dégâts de corvidés :

Des re-semis ont parfois été nécessaires suite aux attaques de corvidés. Un bâchage insectproof provisoire (le temps de la levée) permet d'éviter de ressemer et réalise un effet brise vent limitant la casse de plants, accélérant la levée et limitant l'effet de tassement du sol des pluies d'orage dans les trous de plantation .

Adventices : Les cultures de courges sont paillées, mais les inter-rangs peuvent rapidement être colonisées par les adventices. La renouée persicaire est, parmi les adventices possibles, la plus nuisible, de part sa densité, sa vitesse de développement et sa taille.

Le nettoyage des passe-pieds doit être réalisé 2-3 semaines maximum après le semis par un moyen mécanique de préférence (bineuse adaptée).



Levée de renouées sur parcelle de courge (Photo CA BZH)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambres d'agriculture de Bretagne, ZAC Atalante
Champeaux, 35042 Rennes. Tel 02 23 48 23 23

Contact : Louis Le Roux, animateur inter filière,
Tel : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon
Nicolas Mezencev, Animateur légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE